

Communiqué de presse

Amoéba : Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 juin 2025

Chassieu (France), le 22 mai 2025 - 18h - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce que sa prochaine Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire se tiendra le 26 juin 2025.

Les actionnaires d'Amoéba sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 26 juin 2025, à 9 heures, au siège social de la Société situé 38 avenue des frères Montgolfier à Chassieu (69680).

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO (bulletin des annonces légales obligatoires) du 21 mai 2025.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 22-10-23, L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables et sont publiés sur le site Internet de la Société à la page :

<https://amoeba-nature.com/investisseur/assemblee-generale>.

Pour information, le vote électronique via la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS pour l'Assemblée Générale du 26 juin 2025 sera ouvert du mardi 11 juin à 12 heures (heure de Paris) jusqu'à la veille de l'Assemblée, soit le mercredi 25 juin à 15 heures (heure de Paris). Les actionnaires souhaitant utiliser cette plateforme peuvent consulter les modalités d'accès sur l'avis de convocation et sur le site de la société.

À propos d'Amoéba :

Crée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société capable d'exploiter à l'échelle industrielle tout le potentiel de l'amibe *Willaertia* et de la cultiver dans des volumes suffisants afin de proposer des solutions biologiques constituant une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et déposé les dossiers d'homologation en Europe et aux Etats-Unis. Concernant la substance active, elle a déjà obtenu en 2022 l'approbation aux USA et le rapport positif et définitif de l'EFSA en Europe. Les homologations du produit sont attendues dans les prochains mois.

Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis. L'ingrédient cosmétique est déjà inscrit sur la liste INCI (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients) ouvrant la voie à sa commercialisation dans le monde excepté en Chine où une homologation locale est requise.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

Contacts :

| Amoéba | ACTUS finance & communication | Droit Devant |
|--|--|--|
| <i>Directeur Général</i> | <i>Relations investisseurs</i> | <i>Relations presse métier et grand public</i> |
| Jean-François DOUCET | Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME | Laëtitia PINTO |
|  04 26 69 16 00 |  01 53 67 36 79 |  04 72 18 04 92 |
|  jf.doucet@amoeba-nature.com |  actus.fr |  sboni@actus.fr |
| | |  pinto@droitdevant.fr |

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 avril 2025 sous le numéro D.25-0281 et disponible sur le site Internet d'Amoéba (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.